

LE SIROP DE TEREBENTHINE

—DU—

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 18 février 1892.

Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, âgé de sept ans, a été guéri par le Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette. Il avait contracté la grippe l'hiver dernier et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenu très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la guérison s'opéra après l'emploi de deux flacons. Le Sirop de Térébenthine a de plus fortifié ses poumons, car il n'a pas toussé depuis et est maintenant en parfaite santé.

J. A. DESROSIERES,

No 111, rue St Christophe,

(Agent de la succession Skelly)

1598 rue Notre-Dame.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

FÉLIX SAUVAGEAU.

Entrepreneur menuisier, 179½ rue St-Antoine.

Bureau du greffier de la Cité, Hôtel de ville. Montréal, 5 mars 1892. M. le docteur Lavolette, Montréal.

Mon cher docteur : Votre Sirop de Térébenthine est sans contredit un remède merveilleux dont l'efficacité absolue, ne tardera certainement pas à se faire généralement connaître.

Je souffrais depuis plusieurs jours d'une bronchite aiguë qui me causait jour et nuit des quintes de toux épuisantes, au point que j'avais complètement perdu le sommeil et que j'étais presque dans l'impossibilité de vaquer à mes affaires. Après avoir pris divers remèdes sans éprouver de soulagement j'achetai une bouteille de votre Sirop de Térébenthine et deux jours après il ne restait rien de ma bronchite.

Je dois ajouter que je vous adresse cette attestation de mon plein gré et sans qu'elle ait été sollicitée par qui que ce soit.

Votre tout dévoué,
RENE BEAUSSET.

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Lavolette, Ecr., M., D.

Cher Monsieur. — Votre Sirop de Térébenthine nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

H. A. BRAULT.

Manchonier de la maison Chs Desjardins & Cie, 1537 rue Ste-Catherine.

Propriétaire : J. G. Lavolette, M. D..

217, Rue des Commissaires, Montréal.